

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DICKBESCHICHTUNG 2 K - Komp B

Version: 21a

Date de révision: 09/08/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DICKBESCHICHTUNG 2 K - Komp B
1. 1. 1. Contient: • ciment Portland
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Donnée non disponible.
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.  
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121  
F-67025 STRASBOURG CEDEX  
France  
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00  
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01  
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL : + 44 (0)1 235 239 670  
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245  
CH-Centre Toxicologique : Tel + 145

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 \*  
\* Lés. oc. 1 / SGH05 - H318 \*
2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Mention de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2. 2. 3. Prévention:

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

2. 2. 4. Intervention:

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés.  
P364 Et les laver avant réutilisation.  
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

EUH208 Contient du (de la) • ciment Portland. Peut produire une réaction allergique.

2. 4. Autres dangers:

Aucun.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

• ciment Portland  
- N° CE: 266-043-4 - N° CAS: 65997-15-1  
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 20  
- SGH :

\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - STOT un. 3. - H335 - Irr. cut. 2 - H315 \* SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DICKBESCHICHTUNG 2 K - Komp B

Version: 21a

Date de révision: 09/08/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 30 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Eviter le vomissement si possible. Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
4. 2. 1. Inhalation: Donnée non disponible.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Irritant pour la peau.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Irritant pour les yeux.
4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer des nausées, des vomissements, une irritation de la gorge, des maux d'estomac, et finalement une perforation intestinale.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Aucun.
5. 3. Conseils aux pompiers: Non applicable.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter de laisser la poussière se répandre. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Protéger de l'humidité.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DICKBESCHICHTUNG 2 K - Komp B

Version: 21a

Date de révision: 09/08/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Donnée non disponible.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Donnée non disponible.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: vêtements de protection à manches longues

8. 2. 4. Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité bien fermées.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: solide

9. 1. 2. Couleur: Non déterminé.

9. 1. 3. Odeur: Non déterminé.

9. 1. 4. PH: Non déterminé.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair: Non déterminé.

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non applicable.

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1,4

9. 1. 9. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Non déterminé.

9. 2. 2. Liposolubilité: Non déterminé.

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Non déterminé.

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune raisonnablement prévisible.

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

10. 5. Matières incompatibles: Donnée non disponible.

10. 6. Produits de décomposition dangereux: Donnée non disponible.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Pas d'information disponible au sujet du produit.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DICKBESCHICHTUNG 2 K - Komp B

Version: 21a

Date de révision: 09/08/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

### 11. 2. Toxicité aiguë:

- |                                  |                        |
|----------------------------------|------------------------|
| 11. 2. 1. Inhalation:            | Donnée non disponible. |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau:  | Donnée non disponible. |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Donnée non disponible. |
| 11. 2. 4. Ingestion:             | Donnée non disponible. |

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- |   |   |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité:                              | Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité:          | Donnée non disponible.  |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation:          | Donnée non disponible.  |
| 12. 4. Mobilité dans le sol:                  | Donnée non disponible.  |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Donnée non disponible.  |
| 12. 6. Autres effets néfastes:                | Donnée non disponible.  |

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | N° CODE: 17 01 01               |
| 13. 2. Emballages contaminés:              | Pas de recommandation spéciale. |

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- |  |   |
|--|---|
| 14. 1. Information(s) générale(s):   | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport. |
| 14. 2. Numéro ONU:   | Non applicable.   |
| 14. 6. Dangers pour l'environnement:   | Non applicable.   |
| 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:  | Non applicable.   |
| 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non applicable.   |

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- |  |   |
|--|---|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Règlement CE 1907-2006<br>Règlement CE 1272-2008<br>Règlement CE 790-2009<br>Règlement CE 453-2010<br>WGK 1<br>TRGS 500 |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:   | Non applicable.   |

### 16. AUTRES INFORMATIONS

- |   |   |
|---|---|
| 16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | H317 Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H335 Peut irriter les voies respiratoires.<br>H315 Provoque une irritation cutanée.<br>H318 Provoque des lésions oculaires graves. |
| 16. 2. 1. Date de la première édition:                            | 09/08/2016  |
| 16. 2. 2. Version:  | 21a   |
| 16. 3. Réalisé par:   | SOPREMA - mkulinicz@soprema.fr  |